

## **Séance du 08 septembre 2020**

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, GARDIEN Delphine, HENRY Damien, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, BARATA Virginie.  
Jean-Louis LAPLACE a donné procuration à Emmanuelle BALLOT.  
Absents excusés Alexandre MOINE, Anthony PINTO

Approbation compte rendu conseil municipal du 30/06/2020  
Nomination secrétaire de séance : Laurent MILLOT

### **ETUDE DE DEVIS :**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de plusieurs offres, valide les devis suivants :

- ✓ Portes hangar mairie : Jura Métal : 12 000 € TTC
  - ✓ Fenêtres Maison Assistantes Maternelles : Jura PVC : 10 858.80 € TTC
  - ✓ Fenêtres salle des fêtes : Jura PVC : 4 492.80 € TTC
- Ces travaux sont engagés suite à la possibilité de subventions dans le cadre du plan de relance du département pour favoriser les entreprises locales.
- ✓ Alarme hangar mairie : Franche Comté Protection : 950.50 € TTC

### **COMPTE RENDU VISITE MAITRE D'OEUVRE :**

Un maître d'œuvre est venu dans la commune afin d'étudier diverses solutions pour l'implantation d'une maison de santé. Après visite de plusieurs sites, il s'est avéré que la meilleure solution serait d'utiliser le terrain vers la salle des fêtes.

Une réflexion sera engagée avec les professionnels de santé de la commune pour entériner l'opportunité du projet.

Il sera également étudié la reprise du bâtiment de l'ancienne gare de marchandises qui représente un beau potentiel pour un projet à définir.

### **PRESENTATION PROJET SECURISATION ROUTE NATIONALE :**

- Bruno PESENTI présente au conseil municipal un schéma élaboré avec un responsable des routes au Conseil Départemental, pour sécuriser le tronçon de la rue du Moulin au Chemin de la Plage.
- MME le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre un arrêté pour réglementer la circulation et le stationnement du parking vers la pharmacie.

### **SOUTIEN HOPITAL PUBLIC :**

Le Conseil Municipal prend connaissance du courriel du Comité de défense des hôpitaux de Dole qui propose aux élus de délibérer afin d'apporter un soutien aux revendications suivantes :

- Le rétablissement du service de réanimation
- Le maintien du service de chirurgie conventionnelle,
- Le rétablissement de la ligne de SMUR de nuit supprimée en avril 2017 ;
- Le rétablissement du service de soins intensifs de cardiologie ;
- L'affectation des financements nécessaires à l'hôpital Pasteur de Dole,
- La réouverture des lits de psychiatrie à l'hôpital public, nécessaires à l'accueil des patients du CHS St Ylie et des urgences de Dole
- La création de commissions sanitaires permanentes départementales et régionales,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de soutenir ces revendications.

### **BILAN DOSSIERS D'URBANISME :**

MME le Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs dossiers d'urbanisme posant problèmes dans le cadre de la réglementation du Plan de Prévention des Risques d'Inondations et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Différentes démarches de concertation ont été engagées.

### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :**

Le Conseil Municipal valide une liste de présentation, comprenant 19 noms, à soumettre à la Direction Départementale des Finances Publiques pour constitution de la commission communale des impôts directs.

### **ADOPTION RAPPORTS SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT :**

MME le Maire rappelle :

D'une part que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

D'autre part, que le délégataire doit communiquer à la collectivité un rapport d'activité sur l'exploitation des services dont il a la délégation avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit l'exercice concerné. Conformément à ces dispositions, la société SOGEDO a adressé à la commune le rapport 2019 relatif au service d'assainissement dans les délais réglementaires.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services.

Après présentation de ces rapports, le Conseil Municipal :

Adopte le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la commune de PARCEY.

Prend acte du rapport 2019 présenté par le délégataire SOGEDO.

### **DELEGATIONS ATTRIBUEES AU MAIRE : Délibération modificative**

La délibération prise le 02 juin dernier étant finalement conforme, il n'est pas nécessaire de faire une modification.

### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : Délibération modificative :**

Par délibération en date du 02 juin dernier, le Conseil Municipal a désigné 3 membres titulaires pour la commission d'appel d'offres. Suite à la demande de la Sous-Préfecture, il s'avère nécessaire de compléter cette commission par 3 membres suppléants. Sont ainsi désignés en tant que membres suppléants de la commission d'appel d'offres : Damien HENRY, Sébastien THEVENOT et Delphine GARDIEN.

### **PROJET EFS TAVAUX :**

Cette question est reportée au prochain Conseil Municipal d'octobre.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal :

- Accepte le chèque de GROUPAMA d'un montant de 360 € relatif au remboursement de frais d'avocat.
- Donne son accord au Président de la société de chasse pour utiliser un terrain communal comme lieu d'enfouissement des déchets de gibiers.
- Prend connaissance d'un courriel de la capitaine de l'équipe féminine de foot demandant la rénovation des vestiaires ainsi que la résolution d'un problème d'odeurs d'égout et accepte de faire le nécessaire.
- Prend connaissance d'une demande de forage des sols en forêt communale et formule son opposition à ce projet.

Informations diverses :

- Une subvention de 18 000 € à été versée par l'agence de l'eau dans le cadre de l'aide Appel à projet solutions boues-Covid 19.
- Compte rendu est donné suite de la visite de la maison d'accueil des personnes âgées du Deschaux « Ages & Vie ».

Séance levée à 0 h 10.

LE MAIRE, Céline LABOUROT